
Rapport de situation sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome

Cote du document: GC 48/L.5

Point de l'ordre du jour: 7

Date: 10 janvier 2025

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: INFORMATION

Mesures à prendre: Le Conseil des gouverneurs est invité à prendre note du Rapport de situation sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome.

Questions techniques:

Ronald Hartman

Directeur

Division de l'engagement, des partenariats et de la mobilisation des ressources
à l'échelle mondiale
courriel: r.hartman@ifad.org

Maija Peltola

Responsable principale des partenariats

Division de l'engagement, des partenariats et de la mobilisation des ressources
à l'échelle mondiale
courriel: m.peltola@ifad.org



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



I. Introduction

A. Vue d'ensemble et objet

1. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le Programme alimentaire mondial (PAM) ont établi ensemble le présent rapport de situation annuel pour 2023-2024 aux fins de mettre en relief les efforts coordonnés des organismes ayant leur siège à Rome (OSR) au cours de l'année écoulée. Ce rapport donne des éléments détaillés sur les principales réalisations qui ont résulté des actions concertées menées aux niveaux mondial, régional et national.
2. Le présent document traite des domaines prioritaires énoncés dans le protocole d'accord¹ et tient compte des enseignements tirés du Rapport de suivi de l'évaluation conjointe de la collaboration entre les OSR. Il met l'accent sur l'alignement stratégique et les initiatives concertées en cours des trois organismes, en particulier sur leurs contributions collectives au renforcement de la sécurité alimentaire et à la transformation des systèmes agroalimentaires.
3. La section I du rapport présente les efforts de collaboration des OSR pour 2023-2024, en soulignant les initiatives stratégiques et les actions conjointes conformes aux priorités du protocole d'accord. La section II donne des exemples de coordination par la FAO, le FIDA et le PAM à divers niveaux et de contributions à l'épanouissement des jeunes, à l'innovation et aux résultats du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires. La section III définit la voie à suivre pour la collaboration, en tenant compte du contexte mondial actuel et des priorités et plans stratégiques pour renforcer le rôle collectif de ces organismes en matière de progression de la sécurité alimentaire et de transformation des systèmes agroalimentaires.

B. Vue d'ensemble de la collaboration pendant la période 2023-2024

4. Le rapport sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2024 met en évidence la persistance de l'insécurité alimentaire à l'échelle mondiale: en effet, environ 9,1 pour cent de la population mondiale – jusqu'à 757 millions de personnes – souffrent de la faim, pourcentage nettement supérieur à celui enregistré avant la pandémie. Ce rapport est lui-même la preuve de la solide collaboration entre les OSR, car, en vue de son établissement, ceux-ci se réunissent pour échanger des renseignements, des données et du savoir-faire alors même que des activités de communication concertées permettent de mieux faire connaître ce document et de renforcer encore la coopération interorganisations. La faim continue d'augmenter en Afrique, en particulier en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, alors qu'elle s'est stabilisée en Asie et atténuée en Amérique latine. L'Afrique est la plus gravement touchée, avec 20,4 pour cent de sa population concernée, contre 8,1 pour cent en Asie. En outre, 28,9 pour cent de la population mondiale – environ 2,33 milliards de personnes – souffrent d'insécurité alimentaire modérée ou grave, avec un écart entre les sexes légèrement moindre mais toujours conséquent. L'accessibilité économique des aliments sains pose également problème à un tiers de la population mondiale, en particulier dans les pays à faible revenu. Le rapport préconise une mobilisation urgente de ressources et une approche plus coordonnée du financement de la sécurité alimentaire et de la nutrition pour permettre d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD) d'ici à 2030.

¹ Systèmes agroalimentaires; nutrition; égalité femmes-hommes et autonomisation des femmes; renforcement de la résilience; jeunesse; changements climatiques, environnement et biodiversité; services d'appui communs.

5. Tenant compte du nouveau protocole d'accord signé en août 2023, le présent rapport met en relief la collaboration renforcée entre OSR pour faire face aux défis qui transparaissent dans les rapports les plus récents sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde. Le document intitulé "Rapport de suivi de l'évaluation conjointe de la collaboration entre les OSR", présenté au Comité d'évaluation de la FAO au début de 2024, met en évidence les progrès importants réalisés dans les six principaux domaines thématiques du protocole d'accord: systèmes agroalimentaires, nutrition, égalité femmes-hommes, renforcement de la résilience, jeunesse, et changements climatiques. Faisant fond sur ces mesures fructueuses, il montre comment les OSR ont réaligné leurs stratégies et renforcé leurs contributions au système des Nations Unies pour le développement, en insistant sur la nécessité d'adopter une approche coordonnée pour s'attaquer aux problèmes de sécurité alimentaire dans le monde. Il donne aussi des précisions sur la mise en œuvre des recommandations axées sur l'optimisation de la coordination, la promotion de la programmation commune et l'harmonisation des procédures administratives dans le cadre du programme d'action dont s'est dotée l'Organisation des Nations Unies (ONU) en matière d'efficacité.
6. Les OSR continuent de participer de façon concertée à des forums politiques de haut niveau comme le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), le Réseau mondial contre les crises alimentaires, et aux activités de suivi en rapport avec le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires. Ils ont élaboré des messages communs et complémentaires pour sensibiliser à la crise mondiale de la sécurité alimentaire et souligner les problèmes à surmonter pour atteindre les ODD relatifs à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Le Bilan 2 ans après le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires organisé avec succès avec l'appui des OSR a aussi offert aux pays une plateforme essentielle leur permettant d'échanger au sujet des parcours suivis pour mettre en place leurs systèmes alimentaires et souligné la nécessité d'accélérer les progrès, en particulier concernant l'accès au financement, l'allègement de la dette et l'augmentation des fonds mis à disposition des pays en développement qui traversaient des crises.

II. Collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome aux niveaux mondial, régional et national en 2023-2024

7. La collaboration entre les OSR se poursuit à tous les niveaux et dans tous les domaines thématiques spécifiques afin de transformer les systèmes agroalimentaires et d'éliminer la faim. Le protocole d'accord tripartite quinquennal établit un cadre qui prévoit de mettre constamment l'accent sur les résultats et veille à échanger en continu des connaissances techniques, des enseignements tirés de l'expérience et des bonnes pratiques.
8. Le présent chapitre fournit une analyse plus approfondie des activités de collaboration qui ont été menées au niveau mondial et institutionnel et fait le point sur l'avancée des travaux aux échelons national et régional pendant la période considérée, de 2023 à 2024. Plusieurs exemples détaillés sont présentés pour illustrer les travaux des OSR et mettre en évidence la nature de leur collaboration. Il s'agit des suivants: évolutions récentes au Comité de la sécurité alimentaire mondiale, dans le Réseau mondial contre les crises alimentaires et dans d'autres processus clés, comme le Forum politique de haut niveau, l'Assemblée générale des Nations Unies et le Sommet de l'avenir, le G7, le G20, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et les Conférences des Parties (COP); collaboration concernant la suite donnée au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires; points sur les activités du module d'action groupée en matière de sécurité alimentaire, le Programme conjoint Sahel (SD3C), les programmes conjoints sur l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes, et sur la collaboration autour de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire; études de cas sur la collaboration entre les OSR dans les domaines de la nutrition, de la jeunesse et de l'innovation; et collaboration au niveau national au Kenya, ainsi que dans le cadre des processus afférents aux plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable et du programme d'action de l'ONU en matière d'efficacité.

A. Réalisations marquantes au titre des activités de collaboration à l'échelle mondiale

- a) **Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)**

9. En 2023, la FAO, le FIDA et le PAM ont avancé dans leurs travaux conjoints et leur collaboration au sein du CSA² en contribuant à son orientation stratégique par une participation régulière aux réunions de son Bureau et de son Groupe consultatif et aux travaux consacrés aux axes thématiques. Les OSR hébergent et appuient le Secrétariat du Comité, en fournissant du personnel, des compétences techniques et en mettant à profit leur pouvoir de mobilisation pour élaborer et approuver des recommandations en matière de politiques pour un large éventail de domaines thématiques liés à la sécurité alimentaire et à la nutrition: cette année, en particulier, ils ont apporté un soutien technique au processus de convergence des politiques dans l'optique d'établir des recommandations sur la "réduction des inégalités pour la sécurité alimentaire et la nutrition".
10. Pendant la période considérée, les OSR ont continué à promouvoir et à faire adopter les produits du CSA en matière de politiques dans leurs plans de travail respectifs en tant qu'instruments contribuant à accélérer les progrès dans la mise en œuvre des ODD.
11. Dans le cadre de leur participation collective au CSA, les OSR ont apporté leur soutien à l'élaboration d'un [programme de travail pluriannuel quadriennal \(2024-2027\) du Comité](#), à laquelle ils ont pris une part active et qui a été approuvé lors de la 51^e session plénière du CSA, soulignant l'importance de leurs actions concertées. Ils ont fourni des conseils techniques au cours des négociations sur des Directives volontaires du Comité sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition, qui ont été approuvées en novembre 2023.
12. À l'avenir, avec le ferme soutien et la forte participation des OSR, le CSA restera une importante instance multipartite où des parties prenantes du monde entier s'efforcent ensemble d'éliminer la faim et de garantir la sécurité alimentaire et la nutrition pour tous.

b) Réseau mondial contre les crises alimentaires

13. Le Réseau mondial contre les crises alimentaires est une alliance d'acteurs de l'aide humanitaire et du développement déterminés à s'attaquer aux causes profondes des crises alimentaires et à promouvoir des solutions durables. En janvier 2024, le FIDA, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) en sont devenus membres, et le Réseau mondial est devenu une plateforme essentielle de collaboration des OSR pour ce qui concerne les crises alimentaires et les famines. Les principaux résultats obtenus en 2024 sont les suivants:
 - **Rapports et données factuelles:** Les supports de connaissances publiés sont le "Global Report on Food Crises" (rapport mondial sur les crises alimentaires), le "Hunger Hotspots Report" (rapport sur les foyers de famine) et le "Financial Flows and Food Crises Report" (rapport sur les flux financiers et les crises alimentaires) ainsi que des rapports portant spécifiquement sur des pays, des contextes régionaux et des questions prioritaires³. Le Réseau mondial investit aussi dans des efforts de gestion des connaissances entre ses membres et a créé une plateforme de connaissances ("[Knowledge Hub](#)") en 2024.
 - **Concertations stratégiques et sensibilisation:** Des messages collectifs ont été distribués sur la nutrition, la prévention de la famine, la protection sociale, les déplacements, les conflits et le climat. Des discussions stratégiques sur l'insécurité alimentaire mondiale et le risque de famine ont été organisées avec les décideurs dans le cadre du débat du Conseil économique et social consacré aux affaires humanitaires, avec des hauts fonctionnaires de l'ONU et des représentants des États Membres de l'ONU à New York et avec le Forum humanitaire européen.
 - **Participation des pays:** En étroite collaboration avec des organes régionaux en Afrique de l'Est et de l'Ouest, le Réseau mondial a aidé des gouvernements nationaux et les coordonnateurs du Sommet sur les systèmes alimentaires ainsi que des partenaires de l'action humanitaire et du développement pour renforcer les approches collectives reposant sur l'articulation entre l'action humanitaire, le développement et la paix et appuyer l'établissement de plans communs et de résultats collectifs pour lutter contre l'insécurité alimentaire par le renforcement des

² Le CSA se compose de 139 membres dont des États membres, des représentants de la société civile, des organisations paysannes, et des organismes ayant leur siège à Rome.

³ Mise à jour établie conjointement par la FAO et le PAM à l'intention du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies sur l'insécurité alimentaire en Palestine et au Soudan.

systèmes alimentaires. En outre, l'utilisation de l'outil 3FS du FIDA pour la mesure des flux financiers vers les systèmes alimentaires est actuellement encouragée.

- **Prévention de la famine:** Une série de dialogues stratégiques de haut niveau ont été organisés en partenariat avec l'Université Tufts en vue d'adopter une compréhension commune de la prévention de la famine et de favoriser les approches innovantes permettant d'en traiter les facteurs. Des mises à jour régulières concernant la résolution 2417 ont été fournies aux membres du Conseil de sécurité de l'ONU.
- **Partenariats:** Le Réseau mondial accueille la Coalition de lutte contre les crises alimentaires le long du triple lien en faisant en sorte que l'évolution des perspectives des coordonnateurs et acteurs nationaux soit prise en compte lors des concertations consacrées aux crises alimentaires. Les axes de travail déterminés par les membres de la Coalition continuent de faciliter une communauté de pratiques parmi les coordonnateurs nationaux des pays touchés par des conflits et des crises alimentaires, pour élaborer des messages de sensibilisation conjoints, organiser des manifestations et des dialogues de haut niveau et travailler avec un consortium multisectoriel de sept instituts de recherche. Outre la Coalition, les partenariats et la collaboration avec le g7+, le G7 et le G20 ont été considérablement renforcés et élargis, ainsi que le Pôle de coordination des Nations Unies sur les systèmes alimentaires et autres plateformes et initiatives relatives à la lutte contre les crises alimentaires, en favorisant une description commune des crises alimentaires et en facilitant les discussions sur les solutions à mettre en œuvre.

c) *Maximiser l'efficacité et la complémentarité de l'action en faveur de la nutrition: ONU-Nutrition (domaine thématique 2 du protocole d'accord)*

14. En tant que mécanisme de coordination et de collaboration entre les institutions des Nations Unies qui intéresse la nutrition aux niveaux mondial et national, ONU-Nutrition rassemble des entités des Nations Unies pour lutter efficacement contre la malnutrition sous toutes ses formes. Les OSR, ainsi que l'Organisation mondiale de la Santé et l'UNICEF, sont des membres fondateurs d'ONU-Nutrition et siègent à son Comité directeur.
15. En 2023 et 2024, les OSR ont collaboré pour mettre en œuvre la *Stratégie de ONU-Nutrition 2022-2030* et d'autres domaines prioritaires, y compris l'harmonisation des activités de sensibilisation et la cohérence des politiques, la coordination stratégique, la gestion des connaissances et l'innovation, et la traduction des directives mondiales en actions et directives au niveau des pays. Les membres de ONU-Nutrition ont mis l'accent sur les priorités ci-après: 1) promotion et facilitation de la coordination des équipes de pays des Nations Unies dans le domaine de la nutrition; 2) régimes sains issus de systèmes alimentaires durables; 3) participation du secteur privé aux résultats en matière de nutrition.
16. Les OSR ont contribué collectivement à la mise à jour et à la publication, en 2023, de la *Note d'orientation sur la nutrition destinée aux équipes de pays des Nations Unies, à leurs interlocuteurs gouvernementaux et aux autres parties prenantes*, à l'appui de l'intégration de la nutrition dans les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable (ci-après "plans-cadres de coopération"). La FAO, le FIDA et le PAM ont aussi fourni des contributions techniques à l'élaboration d'un document de travail de ONU-Nutrition *Nutrition and the environment – Nurturing people, protecting the planet* (Nutrition et environnement – nourrir les peuples, protéger la planète). En outre, les OSR ont participé à une équipe spéciale de ONU-Nutrition chargée du secteur privé, qui appuie actuellement un processus dirigé par le Pôle de coordination des Nations Unies sur les systèmes alimentaires dont l'objet est d'établir un cadre de responsabilité institutionnel dans le contexte de la transformation des systèmes alimentaires. Ils ont aussi entrepris des activités conjointes de sensibilisation pour promouvoir les régimes sains issus de systèmes alimentaires durables.

d) *Réseau interinstitutions des Nations Unies pour l'épanouissement des jeunes (domaine thématique 5 du protocole d'accord)*

17. Le Réseau interinstitutions des Nations Unies pour l'épanouissement des jeunes joue un rôle essentiel s'agissant de promouvoir la collaboration entre entités des Nations Unies et autres parties prenantes en faveur de l'autonomisation des jeunes dans le monde, et ce en étroite conformité avec les objectifs énoncés dans le protocole d'accord entre les OSR, en particulier dans le domaine

thématique 5, dont l'axe principal est "Promouvoir l'emploi et l'esprit d'entreprise des jeunes en zone rurale".

18. La principale synergie entre le Réseau interinstitutions et les ORS renforce la participation des jeunes aux économies agricoles et rurales, le Réseau interinstitutions coordonnant les stratégies à l'échelle du système des Nations Unies pour encourager la participation des jeunes aux processus d'élaboration de politiques et de prise de décisions. Cette participation est indispensable pour que la voix des jeunes puisse se faire entendre dans les projets de développement, et qu'il soit fait en sorte que leur perspectives et leurs besoins soient pris en compte. Ces activités consistent à organiser des manifestations, par exemple le forum annuel des jeunes du Conseil économique et social, et des ateliers permettant à des jeunes de dialoguer avec des décideurs publics, et à lancer des initiatives visant à ce que les jeunes jouent un rôle moteur vis-à-vis du développement de leur communauté. L'appui à l'entrepreneuriat des jeunes est un autre domaine d'attention prioritaire, le Réseau interinstitutions et les OSR offrant des programmes de renforcement des capacités qui dotent les jeunes des compétences et des connaissances leur permettant de créer et de gérer des entreprises, y compris des volets relatifs à la promotion de nouveaux concepts commerciaux, la formation à la gestion d'entreprises, l'accès au financement et des programmes de mentorat. Les OSR ciblent plus particulièrement les jeunes ruraux en les aidant à saisir les possibilités qui s'offrent à eux dans le secteur agricole et les secteurs connexes et en favorisant l'indépendance économique et le développement rural durable.
19. La Coalition pour le travail décent au service de systèmes alimentaires équitables, lancée par le FIDA, l'Organisation internationale du Travail, et CARE International, complète ces actions en plaident pour des pratiques équitables en matière de travail dans le cadre des systèmes alimentaires, avec l'appui d'un réseau divers de plus de 200 parties prenantes dans le monde. Elle prend part à la sensibilisation aux politiques, à la diffusion des travaux de recherche et à l'élaboration de lignes directrices et de normes relatives au travail décent, avec des contributions techniques de la FAO.
20. Lorsque le FIDA examinera et mettra à jour son Plan d'action en faveur des jeunes ruraux pour 2025-2030 et que la FAO commencera à actualiser son propre plan d'action en la matière en 2025, des consultations avec les principales parties prenantes seront menées pour assurer l'intégration des meilleures pratiques et modèles efficaces issus des programmes existants pour la jeunesse. Cette approche collaborative renforce l'harmonisation des efforts des OSR avec les stratégies mondiales en faveur de l'épanouissement des jeunes en optimisant l'efficacité et la portée de leurs programmes.

e) *Innovation et OSR*

21. Conformément au programme des [cinq axes de changement d'ONU 2.0](#), l'innovation est au cœur des stratégies institutionnelles des OSR pour surmonter les difficultés complexes rencontrées à l'échelle mondiale dans les domaines de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et du développement. Les OSR ont contribué à la planification de la Semaine des Nations Unies sur les sciences comportementales, en partageant les résultats de plusieurs projets pilotes au cours de la manifestation de juin 2024.
22. Dans le cadre de l'alliance Moonshots for Development, le FIDA et l'Accélérateur d'innovations du PAM, en collaboration avec d'autres entités comme la Banque asiatique de développement et la Banque interaméricaine de développement, ont lancé le programme d'innovation [Intelligence artificielle au service de la résilience climatique dans les zones rurales](#) en 2023. Cette initiative a sélectionné et appuyé les innovations qui traitent de la résilience climatique dans les zones rurales au moyen de l'intelligence artificielle.
23. La FAO s'est associée au FIDA dans les domaines du renforcement des capacités et de l'encadrement raisonné par le biais de cours offerts par l'European Institute of Innovation for Sustainability (EIIS), ce qui a permis de perfectionner les compétences des innovateurs en matière de transformation des systèmes agroalimentaires. En 2024, les deux organismes ont aussi promu la communication des OSR sur les sciences comportementales au profit des étudiants de l'EIIS.
24. En janvier 2024, une délégation de la FAO s'est rendue dans les locaux de l'Accélérateur d'innovations du PAM pour acquérir des connaissances et trouver des sources d'inspiration au moment même où l'organisation établissait et renforçait la fonction d'innovation récemment créée.

25. En outre, l'Advisory Alliance de l'ONU, accueillie par le PAM, a aidé la FAO en menant une évaluation de compétences pour le Bureau de l'innovation de l'organisation. Ce projet prévoyait une analyse qualitative et quantitative, un examen de la documentation existante, des entretiens à l'intérieur et à l'extérieur, et une enquête menée auprès du personnel du Bureau de l'innovation. Ainsi, la FAO a reçu une liste complète de compétences et de domaines de connaissance clés pour le Bureau de l'innovation, une évaluation des principaux points forts et des lacunes à combler en priorité, ainsi que des études comparatives et des descriptifs de profils pour les postes vacants qui visaient essentiellement à combler les lacunes repérées.
26. Pour faciliter le partage de connaissances dans l'écosystème de développement, dans le cadre de la Réunion mondiale annuelle des partenaires de l'Entrepôt de fournitures humanitaires des Nations Unies, l'équipe SDGx de l'Accélérateur d'innovations du PAM a organisé et facilité un atelier de deux jours à l'intention de partenaires de l'Entrepôt de fournitures humanitaires des Nations Unies du monde entier, y compris de membres de la FAO.
27. Les équipes chargées de l'innovation des OSR continuent de créer des liens et de collaborer sur l'innovation par le biais de l'équipe spéciale des OSR chargée de ce thème, et bilatéralement.
- f) ***Point sur les suites données au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (domaine thématique 1 du protocole d'accord)***
28. Le Pôle de coordination des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (le Pôle) offre un soutien systémique, impulsé par les pays et individualisé, pour traduire les engagements nationaux en actions concrètes visant à parvenir à des systèmes alimentaires durables d'ici à 2030, et ce en tirant parti du système des Nations Unies dans son ensemble. Depuis le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires de 2021, 127 pays ont adopté des feuilles de route nationales (contre 111 en 2021) et 155 coordonnateurs nationaux chargés des systèmes alimentaires ont été désignés pour appuyer les mesures de suivi.
29. En tant qu'organisateur du Bilan 2 ans après le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, le Pôle continue de servir d'espace politique innovant dans le cadre duquel les OSR font la preuve d'une collaboration interorganisations efficace pour accélérer l'évolution des systèmes. Les préparatifs du Bilan ont bénéficié d'une forte participation mondiale, 108 pays ayant soumis des rapports volontaires sur les progrès accomplis.
30. Le [Plan de travail biennal pour 2024-2026](#) récemment établi orientera les efforts menés par le Pôle pour favoriser l'innovation institutionnelle, en permettant la mise en œuvre de toutes les perspectives et compétences des organismes à l'appui de plus de 150 pays. En vertu du Plan de travail, les OSR privilégieront cinq modules d'action groupée: politique et gouvernance, science et connaissance, partenariats stratégiques et collaboration, financement et investissement et le module plus général "Landing the Vision", qui prépare la prochaine réunion de suivi programmée en 2025 (Réunion de bilan 4 ans après).
31. On peut citer comme exemples de collaboration interorganisations récente l'établissement d'un outil visant à suivre les [flux financiers vers les systèmes alimentaires](#) (3FS), co-dirigé par le FIDA et la Banque mondiale en collaboration avec le Pôle de coordination des Nations Unies sur les systèmes alimentaires. Le 3FS a pour but de fournir aux décideurs des données factuelles sur la portée et l'ampleur des flux financiers vers les systèmes alimentaires à l'échelle des pays et du monde, l'idée étant d'éclairer la prise de décisions à fort impact et de favoriser la responsabilité mutuelle pour le financement porteur de transformations. De plus, tous les OSR ont contribué en qualité de principaux conseillers à l'élaboration de l'[Initiative en faveur de la convergence](#) dans le domaine des changements climatiques et ont été des partenaires stratégiques dans l'organisation de [cinq réunions régionales en 2024](#), qui sont autant de dialogues préparatoires pour le Bilan 4 ans après.
32. Cet effort de collaboration est essentiel pour répondre à l'[Appel du Secrétaire général à accélérer l'action pour la transformation des systèmes alimentaires](#), en vue de mettre plus rapidement en œuvre les objectifs de développement durable.

g) Collaboration des OSR dans d'autres processus/instances politiques de haut niveau (y compris le Forum politique de haut niveau, l'Assemblée générale des Nations Unies/le Sommet de l'avenir, le G7, le G20, la Conférences des Parties à la CCNUCC)

33. Les OSR participent activement à des instances politiques de haut niveau, y compris le G7, le G20, les Conférences des Parties à la CCNUCC et le Forum politique de haut niveau pour contribuer à la réalisation d'objectifs communs. Pendant la présidence italienne du G7, ils ont réaffirmé leur rôle collectif en tant que pôle mondial de la sécurité alimentaire en encourageant le G7 à mettre l'accent sur les systèmes agroalimentaires durables et inclusifs. La FAO, avec une contribution active du PAM et du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, a conçu et présenté aux membres du G7, sous la Présidence italienne, le mécanisme de "Financement des crises alimentaires provoquées par des chocs (FSFC)" qui a été inclus dans la Déclaration des chefs d'État et de gouvernement du G7 tenu dans les Pouilles (Italie) en juin 2024. Le FIDA étudiera les moyens de collaborer avec ce mécanisme, en s'appuyant sur la priorité donnée dans le cadre de la treizième reconstitution des ressources du FIDA à la résilience dans les contextes fragiles.
34. Les OSR continuent de collaborer étroitement à la production de notes techniques et de documents directifs pour enrichir les délibérations des membres du G20 et promouvoir des politiques et des mesures qui favorisent la sécurité alimentaire et la nutrition.
35. Les OSR font partie intégrante de l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté, qui devrait être officialisée au Sommet des dirigeants du G20 en novembre 2024 sous la présidence brésilienne. Avec un mécanisme de soutien basé à Rome, cette initiative tire parti des compétences des OSR en matière de partage de connaissances et de plaidoyer à l'échelle mondiale, les organismes apportant une importante contribution à l'ensemble d'instruments de politique générale de référence destiné à l'Alliance. Les OSR ont établi conjointement plusieurs instruments de politique générale.
36. Dans le cadre du processus de la CCNUCC, les OSR participent à la COP29, en s'employant à établir le prochain objectif de financement de l'action climatique et en actualisant les contributions déterminées au niveau national/plans nationaux relatifs au climat. Le Groupe collaboratif de coopération technique, créé pendant la COP28, veille à assurer une articulation claire entre les contributions déterminées au niveau national et le financement de l'adaptation. La capacité qu'a le FIDA d'équilibrer le financement des politiques et des projets favorise à la fois la transformation systémique et la mise en œuvre pratique du développement agricole et rural. Des projets collaboratifs comme le programme intégré du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) sur les systèmes alimentaires, co-dirigé par la FAO et le FIDA, et l'initiative "Vision pour des cultures et des sols adaptés", à laquelle participe le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR), met en évidence l'engagement des OSR en faveur des pratiques agricoles innovantes et d'une comptabilisation fiable des gaz à effet de serre.
37. Les actions concertées des OSR ont été mises en lumière à la COP28, où les organismes ont accueilli un pavillon conjoint et organisé des manifestations, mettant en évidence leur approche unifiée à l'appui des communautés vulnérables. En juin 2024, avec la présidence des Émirats arabes unis de la COP28, et celle de l'Azerbaïdjan de la COP29, les OSR ont organisé une réunion ministérielle sur la question du climat, de la fragilité et de la sécurité alimentaire, ce qui a permis de présenter les mesures permettant de mener des actions climatiques à plus grande échelle et d'augmenter les financements en vue de systèmes agroalimentaires adaptés et résilients dans les pays les plus vulnérables du monde.
38. Cette collaboration s'étend à d'autres manifestations mondiales, y compris le bilan du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, le Forum pour une révolution verte en Afrique, l'Assemblée du FEM, le Forum mondial de l'alimentation, avec pour effet de renforcer l'engagement des OSR en faveur de la transformation des systèmes alimentaires et de faire face aux défis mondiaux en matière de sécurité alimentaire.

B. Principaux points à retenir des activités de collaboration aux niveaux régional et national

a) Collaboration au niveau des pays au sein des processus du plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable

39. La signature du protocole d'accord mondial des OSR traduit une plus grande sensibilisation et une collaboration renforcée au niveau des pays.

40. S'étant associés à la réforme du système des Nations Unies pour le développement, les OSR participent pleinement aux processus de planification et de programmation au niveau des pays, par le biais de l'analyse commune de pays et des processus ultérieurs au titre du plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Ces initiatives reposent sur une collaboration étroite entre les OSR, en particulier en matière de programmation et de plaidoyer. Les trois organismes ont pris part aux plans-cadres de coopération par l'intermédiaire de leurs bureaux de pays en contribuant aux plans de travail conjoints des Nations Unies et en faisant en sorte que leurs propres stratégies et cadres à l'échelle des pays s'alignent parfaitement aux processus des Nations Unies tant du point de vue du calendrier que du fond. Plus précisément, entre 2019 et décembre 2023, les équipes de pays des Nations Unies ont négocié 68 plans-cadres de coopération avec la participation des trois OSR. De plus, 34 autres initiatives de plan-cadre ont été formulées avec la participation d'au moins deux des trois OSR.
41. Des mécanismes de partenariat interorganisations formels ont été mis à l'essai dans deux pays (annexe 1). Un Plan stratégique conjoint des OSR pour l'Indonésie a été établi en s'appuyant sur le plan-cadre de coopération dont il a calqué le calendrier (2021-2025) et des efforts ont été faits pour en assurer la mise en œuvre. Grâce à l'expérience acquise, il est reconnu que la transformation des systèmes agroalimentaires ne concerne pas seulement les OSR et exige une approche concertée. En conséquence, les OSR ont décidé que les plans-cadres de coopération offrent un mécanisme de planification approprié mobilisant l'ensemble de l'équipe de pays des Nations Unies et qu'une stratégie spécifique fondée sur les OSR n'est plus requise.
42. Toutefois, il convient de citer des expériences notables, comme celle acquise au Kenya, où les OSR ont établi l'accord de collaboration tripartite au niveau national pour le Kenya 2022-2026 qui a défini leur collaboration à partir des sections du plan-cadre de coopération relatives aux systèmes agroalimentaires, des efforts conjoints connexes étant déployés en matière de mobilisation de ressources et de renforcement de la visibilité.
43. Les OSR utilisent le système UN-INFO pour consigner leurs contributions en vue de la communication d'informations à l'échelle du système sur l'appui fourni par l'ONU et les résultats obtenus dans le cadre des plans de travail conjoints des pays. La FAO et le PAM collaborent avec le Bureau de la coordination des activités de développement pour étudier l'interopérabilité entre les systèmes de planification de chaque entité, assurant l'homogénéité des données et la promotion de l'intégration des programmes et de l'innovation. Les OSR s'emploient aussi activement à définir des politiques et des orientations générales à l'appui des opérations sur le terrain et de la mise en œuvre de la réforme dans le cadre du groupe de travail sur l'élaboration et les résultats des programmes dirigé par le Bureau de la coordination des activités de développement des Nations Unies, à New York.
44. Au niveau des pays, les OSR échangent régulièrement des données et étudient les possibilités d'œuvrer de concert. Le réseau des OSR offre aux organismes non présents dans un pays le moyen d'accéder à des informations stratégiques ou sectorielles sur l'agriculture et les systèmes alimentaires, le développement rural et d'autres renseignements du même ordre.
- b) Collaboration au niveau des pays dans le cadre du programme d'action de l'ONU en matière d'efficacité (domaine thématique 7 du protocole d'accord)*
45. Dans le cadre du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, les OSR ont assuré une meilleure prise en main des opérations et un meilleur respect de l'obligation redditionnelle dans la mise en œuvre des priorités en matière d'efficience, à la fois à l'échelle institutionnelle et au niveau des pays. Des collaborations des OSR en ce qui concerne la stratégie relative aux activités d'appui, les services administratifs communs et les locaux communs sont rapportées au niveau des pays tandis que la collaboration bilatérale entre OSR en tant qu'entités des Nations Unies s'inscrit dans les services mondiaux partagés. Un rapport de synthèse sur toutes les initiatives visant à accroître l'efficience est en cours d'établissement sous la houlette du Bureau de la coordination des activités de développement, qui englobe les efforts menés au niveau des pays et les initiatives institutionnelles lancées aux sièges par des entités spécifiques et par le biais de collaborations bilatérales.
46. Le fait que les OSR prennent plus l'action en main et en rendent davantage compte et qu'ils participent activement à toutes les initiatives visant à accroître l'efficience a débouché sur des résultats et des synergies importants à la fois au niveau institutionnel et des pays. Des efforts sont

actuellement déployés pour assurer la pleine conformité avec les contributions de l'Examen quadriennal complet, et les avantages dont il est rendu compte annuellement au Conseil économique et social en sont la preuve.

47. La collaboration interorganisations dans le cadre du programme d'action de l'ONU en matière d'efficacité s'applique à tous les membres du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, de sorte que la collaboration entre OSR ne peut plus être traitée isolément et qu'il n'y a aucun intérêt à dissocier le secteur des OSR. La Feuille de route du Groupe des Nations Unies pour le développement durable expirera à la fin de 2024 et le Groupe des innovations institutionnelles se réunira pour décider de la gouvernance ainsi que de nouveaux objectifs pour 2025/2026.
48. À l'avenir, au fur et à mesure de l'évolution des initiatives visant à accroître l'efficacité, les objectifs seront définis plus finement dans la Feuille de route du Groupe des Nations Unies pour le développement durable 2025/2026, qui tiendra compte de la portée, de la complexité et de l'envergure évolutives de ces initiatives, ainsi que des observations et des recommandations formulées par les représentants des services d'audit interne des entités des Nations Unies, du Comité de haut niveau des Nations Unies sur la gestion, du Corps commun d'inspection, etc.

c) *Point sur le programme conjoint Sahel (programme SD3C) (domaines thématiques 4 et 6)*

49. **Contexte:** Le programme SD3C, qui traite des problèmes résultant des conflits et des changements climatiques est au cœur de l'initiative "One Sahel". Il concorde avec les domaines thématiques 4 et 6 du protocole d'accord mis à jour, en mettant l'accent sur la résilience, l'adaptation au climat et les stratégies d'atténuation. Parmi les principales activités figurent la mise en valeur des terres agricoles, la distribution de kits d'aménagement agrosylvopastoral et la formation d'agriculteurs pour renforcer la sécurité alimentaire. Appuyé par des initiatives comme le Programme de gestion intégrée des risques climatiques pour l'Afrique, l'Initiative pour la finance verte inclusive pour une agriculture paysanne à faibles émissions résiliente face au climat (IGREENFIN) et la Grande muraille verte, le programme SD3C fait état d'une forte collaboration entre les OSR (on trouvera à l'annexe 2 de plus amples renseignements sur les contributions de chaque organisme au programme SD3C).
50. Pendant une période de deux ans, le programme SD3C, auquel sont alloués 181,4 millions de dollars É.-U., vise à améliorer la résilience et les perspectives économiques de 123 000 ménages ruraux au Burkina Faso, au Mali, en Mauritanie, au Niger, au Sénégal et au Tchad. Il bénéficie d'un cofinancement de la part des Pays-Bas (13,2 millions de dollars), de l'Italie (1,9 million de dollars) et de l'Irlande (0,5 million de dollars). En mars 2024, un mécanisme de financement multidonneurs a été créé pour mobiliser des ressources pour la deuxième phase, ce qui a permis d'améliorer les résultats et d'accroître les contributions.
51. Le programme SD3C a pâti de l'instabilité politique, des conflits et des perturbations d'origine climatique, qui ont compliqué sa mise en œuvre. Néanmoins, ce programme montre comment la collaboration et l'adaptabilité peuvent bénéficier aux populations à risque. Il a permis de venir en aide à plus de 50 000 ménages, soit 68 pour cent⁴ de l'objectif fixé à mi-parcours, ce qui met en lumière son efficacité en matière de renforcement de la productivité et de l'intégration régionale.
52. **À l'avenir**, l'initiative "One Sahel" s'attachera à maximiser son impact en obtenant des fonds additionnels et en renforçant la participation et la coordination décentralisées des parties prenantes par le biais d'une approche territoriale du développement. L'accent sera mis sur la transposition des interventions réussies à plus grande échelle, comme la remise en état des terres, et le renforcement du programme au moyen d'approches et d'outils nouveaux et additionnels visant à augmenter encore la communication concernant par exemple les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, tout en continuant à accroître la résilience face aux chocs climatiques. L'intégration des petits exploitants agricoles dans les programmes d'assistance d'urgence permettra d'assurer que les plus vulnérables soient à même, à court terme, de prendre de nouveau part à des activités agricoles à la suite de chocs et de situations de détresse et, à long terme, de bénéficier de pratiques agricoles durables. La poursuite de la collaboration et l'adoption de stratégies d'adaptation sont indispensables pour surmonter les difficultés et atteindre l'objectif stratégique du protocole d'accord qui est de promouvoir un avenir plus sûr et résilient pour le Sahel.

⁴ Au 31 décembre 2023.

d) Module mondial de la sécurité alimentaire

53. En 2023, le Module mondial de la sécurité alimentaire, codirigé par la FAO et le PAM, a intensifié les mesures prises pour faire face à des situations d'urgence et des crises alimentaires prolongées dans 29 pays et a coordonné un réseau de plus de 1 000 partenaires, qui sont pour la plupart des organisations nationales ou locales. Ces partenaires sont venus en aide à 134 millions de personnes, apportant une assistance alimentaire ainsi qu'un soutien à l'agriculture et aux moyens d'existence dans le cadre de plans d'intervention coordonnée mis en place dans 28 pays. Entre janvier et juin 2024, ils ont aidé 48 millions de personnes en leur apportant des vivres et 17 millions de personnes en apportant un soutien à l'agriculture et aux moyens d'existence dans le cadre de plans d'intervention coordonnée visant 112 millions de personnes et assortis d'une enveloppe financière de près de 14,9 milliards de dollars répartie sur 30 opérations.
54. En 2023, le Module mondial de la sécurité alimentaire a lancé un [plan stratégique](#) pour orienter ses activités pendant les trois années suivantes. Depuis lors, il appuie des domaines thématiques comme l'ancrage local (ou localisation), les mesures d'anticipation, le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix, en donnant des directives aux modules nationaux. Il a aussi continué à promouvoir les initiatives conjointes entre modules et renforcé la collaboration intersectorielle avec d'autres modules (nutrition, santé, eau, assainissement et hygiène, et protection).
55. Toujours en 2023, le Module mondial de la sécurité alimentaire a promu des activités de plaidoyer aux niveaux local, régional et mondial, notamment par le biais de tables rondes lors de la Semaine des réseaux et partenariats humanitaires et de l'AidEx à Genève, et coparrainé des manifestations parallèles du Conseil économique et social. Parmi les autres manifestations concernant les partenariats et le plaidoyer on citera la réunion des partenaires du Module mondial, qui est programmée à un rythme annuel, la prochaine devant se tenir en novembre 2024 pour mettre à l'honneur les réalisations collectives, présenter les problèmes les plus difficiles à l'échelle des pays et examiner les faits nouveaux intervenus s'agissant de définir la portée des actions, de fixer des limites et de faire face aux coupes budgétaires.
56. Les OSR ont activement participé aux mécanismes de coordination interorganisations sur l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes (domaine thématique 3 du protocole d'accord): *Programme commun pour l'accélération des progrès vers l'autonomisation économique des femmes rurales et Programme commun relatif aux perspectives de transformation de la dynamique femmes-hommes dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition*
57. Les OSR continuent de reproduire les modalités de collaboration réussies, comme le Programme commun pour l'accélération des progrès vers l'autonomisation économique des femmes rurales (deuxième phase, en partenariat avec ONU-Femmes) et le Programme commun relatif aux perspectives de transformation de la dynamique femmes-hommes au service de la sécurité alimentaire, de l'amélioration de la nutrition et de l'agriculture durable. Ces initiatives sont cruciales pour progresser dans le domaine thématique 3 du protocole d'accord et prendre en compte l'égalité femmes-hommes dans les objectifs plus vastes de la sécurité alimentaire et de la nutrition, et témoignent de la détermination des OSR à s'attaquer aux obstacles liés à la problématique femmes-hommes qui empêchent les femmes et les filles d'accéder de façon équitable à des systèmes alimentaires résilients et durables et d'en contrôler la mise en place.

58. Pendant la deuxième phase (2022-2027), le programme s'est élargi pour inclure de nouveaux pays et régions: îles du Pacifique (Fidji, îles Salomon, Kiribati et Tonga), Népal, Niger, République-Unie de Tanzanie, et Tunisie, avec un soutien continu de la Suède et de la Norvège. De plus, le Rwanda a été inclus dans la phase II (avec un financement de la fondation Bill et Melinda Gates). À la fin de 2023, le programme comptait près de 20 000 bénéficiaires directs et plus de 138 000 bénéficiaires indirects dans les îles du Pacifique, au Népal, au Niger, en République-Unie de Tanzanie et en Tunisie. Le Programme commun a élargi l'accès aux terres, aux services financiers et aux marchés pour les femmes bénéficiaires, y compris par des initiatives comme le système d'apprentissage interactif entre les sexes (GALS) en Tunisie, le système GALS+ au Rwanda, l'éducation financière et les connaissances commerciales au Népal et l'appui aux activités relatives aux algues marines en République-Unie de Tanzanie. Les visites de suivi ont fait apparaître que les femmes prennent confiance et ont une meilleure faculté d'agir grâce aux approches du Programme commun, y compris à la volonté des hommes de traiter le problème des normes sociales discriminatoires profondément ancrées dans la société.
59. Le Programme commun relatif aux perspectives de transformation de la dynamique femmes-hommes dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition a mis en service des outils progressifs, établi des documents d'orientation et appuyé le partage de connaissances en soulignant l'importance des approches porteuses de transformations pour la sécurité alimentaire, la nutrition et l'agriculture durable dans les plateformes et les dialogues internationaux. Il a élargi des initiatives porteuses de transformations en matière de problématique femmes-hommes comme "Cerrando Brecha" en Équateur et dans d'autres pays, le programme "Financial Action Learning for Sustainability (FALS)", et le GALS au Malawi. De plus, un réseau de responsables chargés de cette problématique et de l'inclusion sociale a été mis en place dans 15 pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

f) Point sur la collaboration des OSR dans le domaine de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire

60. La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire se trouve au cœur de l'engagement pris par les OSR d'aider les pays alors que ceux-ci renforcent les moyens nationaux et mobilisent des partenariats aux fins d'atteindre les objectifs de sécurité alimentaire et de nutrition. Conformément à la stratégie à l'échelle du système des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, les OSR ont renforcé leur collaboration concernant ces coopérations par le biais d'actions conjointes de plaidoyer, de mobilisation de ressources et d'initiatives sur le terrain.

Collaboration à l'échelle des pays

Kenya

61. Comme suite au lancement du programme conjoint de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire concernant l'alimentation scolaire utilisant la production locale en 2022, les OSR ont mis en œuvre un projet pilote au Kenya en collaboration avec trois ministères, ceux de l'agriculture, de la santé et de l'éducation. Conformément au Cadre de collaboration des OSR au niveau des pays pour le Kenya 2022-2027 et aux objectifs gouvernementaux énoncés dans la Coalition mondiale pour l'alimentation scolaire, le projet promeut une approche "intelligente face au climat" de l'alimentation scolaire utilisant la production locale et facilite le partage des expériences accumulées au Kenya lors du transfert du programme d'alimentation scolaire mené par le PAM au gouvernement kényan.

Rwanda

62. S'appuyant sur les recommandations des participants à la réunion des directeurs chargés de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire tenue en 2023, les OSR ont mis au point un projet pour appuyer l'autonomisation des femmes rurales au Rwanda en tirant parti des enseignements tirés d'autres pays de la région sur les innovations en matière d'agriculture intelligente face au climat et de mise en œuvre de politiques visant à faire évoluer les relations entre les femmes et les hommes. Ce projet complète le Programme commun des Nations Unies pour l'accélération des progrès vers l'autonomisation économique des femmes rurales.

Programme conjoint de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire entre les OSR et le Brésil

63. Les OSR travaillent actuellement à former un partenariat avec le Gouvernement brésilien pour mettre en œuvre un programme conjoint d'appui à l'alimentation scolaire et à l'agriculture familiale par le biais de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire. Le programme vise à renforcer les programmes nationaux dans les pays cibles en tirant parti des compétences du Brésil et des atouts respectifs des OSR. Étroitement lié à la Coalition mondiale pour l'alimentation scolaire et à l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté, le programme sera lancé sous les auspices de la présidence brésilienne du G20 et initialement mis en place dans deux pays pilotes.

III. La voie à suivre

64. Devant la convergence des crises liées notamment aux changements climatiques et aux conflits, il est urgent de remodeler les systèmes agroalimentaires, de manière durable et équitable. Le partenariat existant entre les OSR leur permet de tirer parti de la complémentarité de leurs mandats, de leurs atouts respectifs, de leurs modalités opérationnelles et de leurs compétences techniques, et offre la possibilité de transformer les systèmes agroalimentaires et d'améliorer la sécurité alimentaire, la nutrition et la résilience. Les OSR continueront de privilégier la collaboration à l'échelle nationale afin d'améliorer l'efficacité et d'avoir plus d'impact sur le terrain, en concentrant leurs efforts sur la mise en œuvre des programmes, pour assurer la résilience en prévision de chocs futurs et la durabilité des systèmes agroalimentaires.
65. Les OSR ont réaffirmé qu'ils étaient résolus à poursuivre leur action commune dans le cadre du nouveau protocole d'accord, ce qui suppose un renouvellement stratégique et des indications sur la collaboration à mettre en œuvre, en définissant six domaines thématiques qui mettent en évidence l'objectif principal du partenariat, tout en favorisant les initiatives conjointes dans d'autres domaines d'intérêt mutuel. Les partenariats innovants demeureront une priorité. Ils s'appuieront sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire et feront intervenir d'autres organismes des Nations Unies et acteurs non étatiques pour s'attaquer aux causes profondes de la faim et de la malnutrition, tout en accélérant la réalisation d'objectifs communs.
66. Les OSR sont déterminés à intervenir de manière efficace pour relever les défis mondiaux, et à travailler ensemble dans les domaines où leur collaboration est stratégique, mutuellement bénéfique et rentable. Comme cela a été réaffirmé dans le rapport sur les suites données à l'évaluation conjointe de la collaboration des OSR, ces derniers poursuivront le renforcement de leur collaboration dans le prolongement du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement et de l'élargissement de la coopération instaurée avec les autres organismes des Nations Unies au sein des équipes de pays des Nations Unies et au titre des plans-cadres de coopération. Ils s'emploieront aussi à exploiter et à reproduire les initiatives de collaboration réussies, telles que celles décrites dans le présent document. En complément des efforts plus vastes déployés par les OSR, et à l'appui des objectifs du protocole d'accord, le FIDA et le PAM ont lancé un Plan d'action pour les travaux conjoints dans les situations fragiles aux fins de renforcer leur coopération dans les contextes fragiles pendant les quatre années à venir (2024-2027): ils ont à cette fin fixé les principes sous-tendant la coopération, les domaines prioritaires et les modalités à suivre, et dressé une liste des pays et des sous-régions qui seront initialement prioritaires (2024-2025).
67. La crise alimentaire mondiale actuelle et les difficultés financières auxquelles se heurtent les organisations internationales font qu'il est encore plus important pour les OSR de continuer à agir de manière stratégique, avec efficacité et en collaboration dans les années à venir afin de transformer les systèmes agroalimentaires, d'obtenir un large impact et d'aider les pays à réaliser le Programme 2030 en ne laissant personne de côté.

ANNEXE 1

Étude de cas par pays – Indonésie

1. L'Indonésie a été choisie en 2019 comme pays pilote pour étudier les moyens d'approfondir les partenariats entre les OSR. Les représentants de pays des OSR en Indonésie se sont concertés et coordonnés, la première étape consistant à établir un ensemble de résultats intégré sur la sécurité alimentaire et les systèmes agroalimentaires. Cette collaboration renforcée est née dans le cadre de la préparation de l'analyse commune de pays pour l'Indonésie, qui a été achevée en octobre 2019. Les OSR ont ensuite travaillé avec d'autres membres de l'équipe de pays des Nations Unies pour établir le plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (2021-2025) qui a été signé avec le Gouvernement indonésien en avril 2020.
2. Ensemble, les OSR se sont engagés à contribuer à la réalisation de 12 des 30 produits au total qui ont été formulés pour l'ensemble des quatre priorités stratégiques et effets directs¹. Les trois OSR se sont engagés à appuyer conjointement sept produits, la FAO et le FIDA trois, et la FAO et le PAM deux. Les OSR ont contribué chaque année au Plan de travail conjoint de l'ONU en Indonésie par l'intermédiaire de leur cadre ou de leur stratégie de programmation par pays, et ces résultats seront évalués en 2026 lors de l'évaluation du plan-cadre de coopération.
3. Lors de l'étape suivante de leur projet pilote, les OSR ont ensuite élaboré collectivement un plan stratégique de pays conjoint (2021-2025) pour renforcer le soutien aux systèmes alimentaires durables et inclusifs tout en assurant une alimentation saine et abordable, lequel plan s'est fondé sur les priorités stratégiques et effets directs du plan-cadre de coopération. Un document cadre se rapportant au Plan conjoint a été signé par les trois OSR et le Ministère de la planification du développement national (BAPPENAS) en juin 2021, avec la participation et l'appui des ministères d'exécution compétents.
4. En 2022 et 2023, les trois bureaux de pays des OSR ont pris l'initiative d'effectuer une visite de terrain commune dans la province d'East Nusa Tenggara dans le cadre de leur Plan stratégique conjoint et ont travaillé ensemble à l'élaboration d'un concept de projet en vue d'une "Analyse des systèmes alimentaires" menée en collaboration. Ce projet visait à contribuer aux politiques et programmes publics en tirant parti du savoir-faire et de l'expérience des trois OSR y compris en s'appuyant sur un investissement important du FIDA et sur un ancien projet de la FAO dans la province d'East Nusa Tenggara, et il a été approuvé par le Gouvernement aux échelles nationale et provinciale. À ce jour, les bureaux de pays des OSR ne sont pas parvenus à mobiliser les 2,5 millions de dollars nécessaires au projet, ce qui illustre les difficultés rencontrées pour mobiliser des ressources dans des pays à revenu intermédiaire comme l'Indonésie.
5. L'Indonésie a été le seul pays dans lequel un Plan conjoint des OSR de ce type a été entièrement mené à bien, avec comme objectif d'aller plus loin que ce qu'il aurait possible de réaliser par des actions menées séparément par chaque organisme. Toutefois, cette expérience a souligné la nécessité d'une approche collaborative globale des transformations des systèmes agroalimentaires. En conséquence, les OSR estiment que le plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable offre un cadre de planification plus adapté mobilisant l'ensemble de l'équipe de pays des Nations Unies car il s'est montré plus efficient et tout aussi efficace que la définition d'une stratégie spécifique axée sur les OSR.

Étude de cas par pays - Kenya

6. Au Kenya, les OSR sont en train de mettre leur collaboration en œuvre dans le cadre de l'accord de collaboration au niveau national pour le Kenya 2022-2026. Ce partenariat met l'accent sur les domaines du plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable relatifs aux systèmes alimentaires, ainsi que sur les efforts collaboratifs connexes menés en matière de mobilisation de ressources et d'amélioration de la visibilité. Les OSR assument par rotation le rôle de chef de file des diverses initiatives.

¹ Le plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour l'Indonésie comprend quatre priorités stratégiques: 1) développement humain inclusif; 2) transformation économique; 3) résilience face au climat et aux catastrophes; et 4) innovation pour accélérer la réalisation des ODD.

7. Les OSR ont joué un rôle essentiel dans l'élaboration du plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (2022-2026), en particulier de la priorité stratégique 2: prospérité et planète. Ils ont contribué à la conception de programmes conjoints comme celui relatif à la gestion intégrée et durable de l'eau dirigé par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et celui relatif à l'investissement, à la consommation et à la production dans l'économie verte et l'économie bleue sous la houlette de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI).
8. Les OSR appuient les produits relatifs aux systèmes alimentaires au Kenya en fournissant une aide technique, consultative et financière. Ce sont des membres essentiels du Comité directeur des systèmes alimentaires, coprésidé par le coordonnateur national et le Coordonnateur résident des Nations Unies. Parmi les principales initiatives prises on citera l'outil 3FS pour la mesure des flux financiers en faveur des systèmes alimentaires et l'initiative relative à la Perspective pour la transformation des systèmes alimentaires.
9. Les OSR ont mobilisé des fonds au profit d'initiatives conjointes, y compris une subvention de 100 000 dollars au titre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire pour l'initiative d'alimentation scolaire utilisant la production locale. Ils demandent aussi des fonds additionnels au Fonds d'affectation spéciale multidonateurs des ODD des Nations Unies et une subvention de 10 millions d'euros de l'Union européenne pour le programme "BOOST", qui appuie les petits exploitants agricoles avec des intrants subventionnés et promeut les pratiques agro-écologiques.
10. Les OSR participent activement aux cadres d'action comme le Groupe de partenaires pour le développement agricole et rural et le Groupe de partenaires pour le développement en zone aride et semi-aride. Ils prennent part à des débats d'orientation de haut niveau et contribuent à d'importants cadres gouvernementaux. Ils étudient aussi les possibilités de collaboration dans les domaines de l'élevage, de la pêche et du financement rural, en s'attachant au renforcement de synergies dans les régions qui se chevauchent.
11. Les OSR favorisent l'apprentissage et le partage par la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, en organisant des voyages d'étude et en facilitant les échanges de connaissances. Ils assurent une visibilité conjointe par le biais de manifestations comme la Journée mondiale de l'alimentation et fournissent un appui logistique aux missions, en suivant une approche commune des problèmes de sécurité alimentaire et de développement durable au Kenya.

ANNEXE 2

Pays ¹	Activités gérées dans le cadre de projets financés par le FIDA devant servir d'ancrage	Activités de la FAO	Activités du PAM
Mali	Recrutement de deux prestataires de services devant fournir un appui technique à 360 bénéficiaires dans le cadre des microprojets menés par ces derniers.	<ul style="list-style-type: none"> • Distribution de transferts monétaires en faveur de 2 174 ménages (à l'intention notamment des femmes chefs de famille et des jeunes). • Forage de douze puits pastoraux. 	<p>ACTIVITÉS 3A: Plusieurs actifs productifs et relatifs à la protection de l'environnement ont été construits ou remis en état au moyen d'activités Assistance alimentaire pour la création d'actifs (activités 3A) dont ont bénéficié 10 158 ménages sous la forme d'une assistance monétaire s'élevant à 1 220 894 dollars pour répondre aux besoins immédiats, y compris les besoins alimentaires.</p> <p>Parmi les actifs essentiels créés figuraient des forages utilisant l'énergie solaire, des puits pastoraux, des jardins maraîchers, la remise en état de terres dégradées, le reboisement, etc. Activités d'appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants: les activités d'appui destinées aux petits producteurs et de promotion des filières comprenaient des formations portant sur la vie coopérative (OHADA), les techniques après récolte, les techniques de production agricole et pastorale, l'engraissement des animaux et l'utilisation et l'entretien du matériel.</p>
Burkina Faso		<ul style="list-style-type: none"> • Distribution de 2 925 kits de reconstitution des moyens d'existence (1 125 kits d'aide à l'élevage de petits ruminants; 450 kits d'engraissement de moutons; 1 350 kits de semences pour la production d'aliments). • Création de 26 écoles pratiques d'agriculture destinées aux agropasteurs et de 20 clubs Dimitra. 	<p>Achèvement des activités financées directement par le programme SD3C (jusqu'en décembre 2023)</p> <ul style="list-style-type: none"> • 5 nouveaux forages ont été menés à bien: 2 à Reka et 3 à Kourbo Moogho. • Jardins maraîchers agroécologiques: <ul style="list-style-type: none"> ○ Reka: 1 705 kilogrammes de tomates récoltées dont la vente a permis de dégager 279 900 francs CFA (FCFA). ○ Kourbo Moogho: 4,29 tonnes d'oignons récoltés dont la vente a permis de dégager 637 750 FCFA. • Réalisation de deux boulis: 10 760 mètres cubes à Reka et 12 000 mètres cubes à Tilli. • Intrants agricoles fournis à 4 829 bénéficiaires. <p>Activités au titre du programme SD3C financées par un financement parallèle du PAM (fonds propres du PAM) (1,67 million de dollars), de janvier à avril 2024</p>

¹ Tous les résultats ont été établis au 31 décembre 2023.

Pays ¹	Activités gérées dans le cadre de projets financés par le FIDA devant servir d'ancrage	Activités de la FAO	Activités du PAM
			<p>Nutrition</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création de 375 groupes d'apprentissage et de suivi des pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants (GASPA), avec 2 502 bénéficiaires. • Détection de 200 cas de malnutrition aiguë modérée et de 12 cas de malnutrition aiguë sévère. <p>Résilience et cantines scolaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Crédit de 295 hectares de demi-lunes. • Remise en état de 5 kilomètres de routes rurales et traitement de 5 zones de ravinement. • Évaluation des besoins de 25 organisations de producteurs et fourniture d'une formation et d'une aide à l'inscription dans les registres officiels. • Crédit de 80 jardins et d'un silo pour le stockage de céréales de 15 tonnes. • Distribution de 259,985 tonnes d'intrants et fourniture d'une formation professionnelle à 100 jeunes. • Construction de 3 cuisines modernes et remise en état de 4 jardins scolaires.

Pays ¹	Activités gérées dans le cadre de projets financés par le FIDA devant servir d'ancre	Activités de la FAO	Activités du PAM
Niger	<ul style="list-style-type: none"> Formation de 400 jeunes à l'aménagement de jardins potagers, à l'engraisement des animaux et à la transformation des aliments (+ 400 autres jeunes actuellement en formation). Organisation par la Commission électrotechnique internationale de campagnes sur les possibilités de commerce national et régional. Un appui a été apporté aux fédérations nationales (RBM, ROPPA et APESS) des organisations professionnelles régionales pour leur permettre de participer à Hottingo, une rencontre d'éleveurs au cours de laquelle des informations ont été diffusées et des formations et autres activités en lien avec l'élevage nomade organisées. 	<ul style="list-style-type: none"> Formation de 72 jeunes filles (dans 36 districts) à la fabrication de masques et de savon artisanaux pour prévenir la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19). Distribution de matériel de jardinage et de semences à 5 000 ménages. Création et renforcement des capacités de 100 clubs Dimitra. Perfectionnement des compétences de 55 formateurs spécialisés dans le règlement des conflits. Remise en état de 25 puits et forages alimentant des jardins potagers. Sélection de 80 organisations de producteurs devant bénéficier d'activités de renforcement des capacités. 	<p>ACTIVITÉS 3A</p> <ul style="list-style-type: none"> Remise en état de 2 845 hectares de terres, y compris 1 454 hectares en 2023/24, plus 181 768 mètres linéaires de demi-lunes, de zaïs et de barrières en pierre, auxquels s'ajoutent 5 étangs surcreusés. 2 761 ménages ont participé aux travaux Espèces pour la création d'actifs, ce qui leur a permis de gagner 26 000 FCFA par mois pendant 5 mois. 2 761 ménages ont reçu des transferts de type monétaire non assortis de conditions pendant la période de soudure. Création de 19 hectares de périmètres maraîchers, dont 10 hectares avec l'appui du PAM en 2024. Appui à 16 pépinières villageoises, installation de 964 fourneaux améliorés et création de 530 fosses à compost. <p>APPUI AUX MARCHÉS AGRICOLES AU PROFIT DES PETITS EXPLOITANTS</p> <ul style="list-style-type: none"> Formation et supervision de 32 comités de gestion d'investissement. <p>NUTRITION</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 754 enfants ont reçu des suppléments nutritionnels 9 mois par an. 2 887 enfants de moins de 5 ans ont reçu un traitement contre la malnutrition aiguë modérée en 2023/24. 404 789 plants d'arbres ont été plantés y compris 202 628 en 2023/24. <p>Activités au titre du programme SD3C financées par un financement parallèle du PAM (fonds propres du PAM) pendant le premier semestre de 2024</p> <ul style="list-style-type: none"> Alimentation scolaire: 3 154 élèves ont bénéficié de 12 cantines scolaires. 799 étudiants ont bénéficié du Programme de bourses.

Pays ¹	Activités gérées dans le cadre de projets financés par le FIDA devant servir d'ancrage	Activités de la FAO	Activités du PAM
Sénégal	<ul style="list-style-type: none"> • Sélection de 30 organisations d'agriculteurs devant bénéficier d'activités de renforcement des capacités, et versement de fonds de démarrage. • Recherche de sites pour la construction d'infrastructures. • Organisation de 10 forums d'information et de sensibilisation aux activités et à la stratégie SD3C (dans les 10 communes visées par le programme). 	Création de 219 clubs Dimitra composés de 5 484 membres au total, dont 58 pour cent de femmes et 45 pour cent de jeunes.	<p>ACTIVITÉS 3A</p> <ul style="list-style-type: none"> • Construction de 2 447 mètres de barrières en pierre pour la protection de champs arables. • Construction de 13 ouvrages de diguettes ou de gabions pour le traitement du ravinement. • Construction de 1 500 demi-lunes sur 5 hectares pour la remise en état de terres. <p>APPUI AUX MARCHÉS AGRICOLES AU PROFIT DES PETITS EXPLOITANTS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réhabilitation des unités pastorales: Construction de 2 boutiques pastorales, de 2 points d'eau et de 4 aires de vaccination. • Renforcement des capacités pour 129 responsables communautaires (89 hommes et 40 femmes) de l'unité pastorale chargée de l'entretien et de la gestion de ces infrastructures. • Construction de 2 entrepôts.
Tchad		<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de deux ateliers de planification communautaire participative au profit de 10 villages. • Distribution de 1 600 kits (800 kits pour petits ruminants et 800 kits pour la culture pluviale) 	<p>SD3C:</p> <p>Principaux produits pendant la période considérée (2023-juin 2024):</p> <p>ACTIVITÉS 3A/APPUI AUX MARCHÉS AGRICOLES AU PROFIT DES PETITS EXPLOITANTS</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 600 hectares du polder de Kangalam ont été complètement drainés, sont actuellement productifs à 100 pour cent et emploient 22 353 personnes. Depuis le début de l'exploitation de polders, 650 tonnes ont déjà été récoltées selon les estimations, sans compter la saison en cours. • Construction de 3 entrepôts. • Construction de 14 halles de marché. • Production de 60 mètres cubes de compost. • Distribution de 12 630 000 FCFA à 541 participants au moyen de transferts de type monétaire. <p>Produits des projets au titre du Programme de renforcement de la résilience des systèmes alimentaires:</p> <ul style="list-style-type: none"> • 5 039 ménages touchés par l'insécurité alimentaire ont été aidés au moyen de transferts non assortis de conditions pendant les périodes de soudure. • 4 193 ménages ont participé à des programmes de transferts monétaires assortis de conditions (activités 3A).

Pays¹	Activités gérées dans le cadre de projets financés par le FIDA devant servir d'ancrage	Activités de la FAO	Activités du PAM
			<ul style="list-style-type: none"> • Construction de 7 usines de farine enrichie et production et commercialisation de 146 000 kilogrammes de farine. • Construction de 28 systèmes d'irrigation pour la consommation humaine et la production agricole. • Construction de 2 entrepôts après récolte, 7 en cours de construction. • Construction de 8 centres d'apprentissage pour les femmes et les filles, 8 en cours de construction.

Liste des sigles utilisés dans le présent document

3FS	flux financiers vers les systèmes alimentaires
activités 3A	assistance alimentaire pour la création d'actifs
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
COP	Conférence des Parties
CGIAR	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
CSA	Comité de la sécurité alimentaire mondiale
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
GALS	système d'apprentissage interactif entre les sexes
ODD	objectif de développement durable
ONU	Organisation des Nations Unies
OSR	organismes ayant leur siège à Rome
SD3C	Programme conjoint Sahel (en réponse aux défis COVID-19, conflits et changements climatiques)
UNICEF	Fonds de Nations Unies pour l'enfance